

Annexe 1

1512, 9 septembre

Un taureau est condamné à la pendaison par la justice de Metz pour avoir provoqué, le 29 août précédent, la mort d'un homme sur la route de Sainte-Barbe, dans le Pays messin.

Bruneau (Charles), *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, 1933, p. 131-132 :
« Ung thoreau enragés pendus par justices. – Entre lesquelles je vous dirés encor comment en ce temps, le XXIXe jour du moix d'aoust, ung touriaul devint enragiés. Et fist plusieurs mal ; entre lequel il corrust sur à ung homme devers le mollin à vant, en allant à Sainte Barbe, et, là, le tuait. Par quoy à force de gens fut cellui torreau prins ; et, le IXe jour de septembre, il fut pendus par santance de justice. Et le pandit le boureau sur le meisme chemin de Sainte Barbe. »

Michelant (Henri), *Chronique de Jacomin Husson, 1200-1525*, Metz, Rousseau-Pallez, 1870, p. 267 :
« Item, le XXIXe jour dudit moix d'Aoust ung tourel courut sur ung homme devers le molin à vent, en allant à Saint Barbe et le tuait. Et le ixè jour de Septembre il fuit pendu par les II jambes de dairien ; maix pour tant que le bouriaulx ly avoit si fort lié d'une corde parmy les narines, il morut incontinent, aultrement il eust vesqu longuement. »